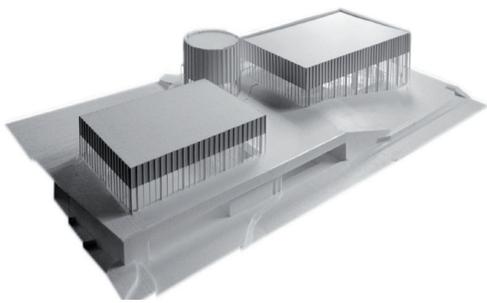




UNE PISCINE et UNE PATINOIRE
pour toutes les générations





Une piscine...

... de 25 x 16m
avec 6 lignes d'eau,
et un bassin non-nageur
de 15 x 7 m à fond mobile

Une patinoire...

... couverte de 40 x 20 m, pour
le patinage en hiver, un espace
pour des usages sportifs
et diversifiés en été.

Mais aussi

...Un bâtiment d'accueil
avec un espace de restauration
et un espace de détente extérieur
attenant à la piscine.

Historique et échéancier

- 1987** Projet de piscine prévue dans le cadre de la construction du Collège
- 2011** Mission confiée à Arsc SA par les 9 municipalités de Terre Sainte
- 2012** Concours d'architecture
- 2013** Plébiscite des 9 conseils communaux et conseil intercommunal de l'Ascot (98%)
- 2014-2021** Procédures juridiques
- 2021** Obtention du permis de construire
- 2022** Début des travaux
- 2025** Un objectif de mise en service

La Piscine-Patinoire des Rojalets a pour objectifs:

De doter nos écoles de nouvelles infrastructures facilitant l'apprentissage d'activités sportives à nos enfants en participant à leur épanouissement.

De favoriser la vie sociale en proposant à l'ensemble de la population de Terre Sainte, un lieu de rencontres et de convivialité.

De remplacer la patinoire éphémère de Coppet par une patinoire couverte pendant 22 semaines en hiver permettant au club de hockey de Terre Sainte de répondre à une demande en forte croissance.

De bénéficier d'une halle polyvalente multisports de 800m² le reste de l'année en lieu et place de la patinoire.



Une approche globale du site, respectueuse de l'environnement, intégrant l'ensemble des bâtiments du site des Rojalets

Une performance accrue grâce à la pertinence énergétique intrinsèque du projet.

Une source d'énergie renouvelable : un chauffage à distance captant l'énergie des eaux usées des SITSE.

Une production de froid pour la patinoire qui permet de chauffer la piscine.

Un complément grâce à une valorisation des toitures par une production photovoltaïque.

Le choix d'un bassin en inox contribuera à favoriser l'hygiène générale et permettre une diminution des produits de nettoyages.